

Finances

REF : DAF2015059

Signataire : JB

Séance du Conseil Municipal du 15/10/2015

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

**OBJET : Remboursement anticipé de l'emprunt A7515037 pour un montant de 2 680 000 €**

**EXPOSE :**

La Ville d'Aubervilliers a conclu avec la Caisse d'Epargne d'Ile-de-France un emprunt de 2 680 000 € le 02 février 2015 aux conditions suivantes :

- Durée : 1 an
- Remboursement : *in fine*
- Taux d'intérêt : Euribor 3 mois + 1,10%
- Remboursement anticipé : possible à chaque échéance sans indemnité

Cet emprunt avait été conclu sur une durée courte dans l'attente de l'opération de refinancement des emprunts toxiques. Celle-ci étant intervenue au mois de juin 2015, la Ville est aujourd'hui en capacité – budgétaire et de trésorerie – de procéder au remboursement anticipé et intégral de cet emprunt. La prochaine date d'échéance étant fixé au 11 novembre 2015, le remboursement aurait lieu à cette date.

Ce remboursement anticipé présente 2 avantages :

- un lissage du profil d'amortissement de la dette de la Ville entre 2015 et 2016 ;
- une économie sur les frais financiers (fonctionnement) d'environ 7 275 € pour l'année 2016.

**Dans ces conditions, il est proposé au Conseil municipal d'autoriser l'opération de remboursement anticipé de l'emprunt A7515037 au 11 novembre 2015.**

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 OCTOBRE 2015

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : .....49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le 15 octobre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 7 octobre 2015, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

**PRESENTS :**

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mme CHERET Magali, MM. KAMALA Kilani, MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc Adjoint au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme PEJOUX Claudine, M. LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT- BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mmes VIGEANT Claire, ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling, M. VANNIER Jean-Yves Conseillers Municipaux et \*Conseillers Municipaux délégués,

**POUVOIRS :**

M. BENKHELOUF Boualem	Représenté par :	Mme KOUAME Akoua Marie
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme Maria MERCADER Y PUIG
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire

Mme LENOURY Nadia représentée à partir de la question n°270

M. Eric PLEE arrivé à partir de la question n°277

Mme FAGARD Alice représentée par M. CECCOTTI RICCI Roland jusqu'à la question n° 278

**Absents :** Mme TLILI Leïla, M. TLILI Mohamed Fathi, Mme MILLA Josiane, MM. HAFIDI Abderahim, RACHEDI Hakim.

**Secrétaire de séance :** Mme KOUAME Akoua Marie

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2015059

Signataire : JB

**OBJET : Remboursement anticipé de l'emprunt A7515037 pour un montant de 2 680 000 €**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le budget communal,

Vu le contrat relatif au prêt A7515037 conclu le 02 février 2015 entre la Ville d'Aubervilliers et la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France, et notamment son article 9 relatif aux conditions de remboursement anticipé du prêt,

Vu la demande de remboursement anticipé de l'emprunt A7515037 adressée à la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France le 1<sup>er</sup> octobre 2015,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**DECIDE** de rembourser par anticipation le prêt A7515037 conclu avec la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France pour son montant intégral soit 2 680 000 € (deux millions six cent quatre vingt mille euros)

**DIT** que se remboursement interviendra à la prochaine date d'échéance de l'emprunt soit le 11 novembre 2015.

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 16/10/2015

Publié le : 16/10/2015

Certifié exécutoire le : 16/10/2015

L'adjoint délégué

Maria MERCADER Y PUIG

